

Réf: Dossier N° 097513

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA FERME BEL- ETIEN »

Siège social Bingerville, Bingerville, Santai, Lot 303, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME BEL- ETIEN »

Objet : PRODUCTION ,VENTE DE VOLAILLE DINDE ET AUTRES

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter l'extension ou le développement rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 300,000 F CFA divisé en (30.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 30 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, Santai, Lot 303, Ilot 40

Dirigeant(s) : M DANVI MAHOUGNON GILES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02021 du 11/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15484/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

